



Vol pour un montant de 10euros

Par **ladywalk**, le **06/09/2010** à **01:01**

Bonjour,

je vous écrit car je suis allé samedi faire quelques courses dans un magasin j'ai mis des articles dans le panier sous la poussette de ma fille.J'ai continué mes courses, rencontré une dame que je connais et discuté puis je suis allée à la caisse payer mes articles. Puis j'ai plié ma poussette je l'ai remis dans le coffre.

Hier en dépliant ma poussette je me suis rendue compte qu'il y avait un morceau de tissu du magasin plié dedans.

Et la je balise comme une folle et je n'arrive pas à dormir car j'ai peur de me faire poursuivre en justice.

Sachant que j'ai prévu d'appeler le magasin dès la première heure aujourd'hui(lundi) pour expliquer la situation et envoyer un chèque pour réparer cet oubli.Est-ce que je risque quelque chose?(le tissu coutait environ 10 euros il me semble)

Penser vous que si j'appelle "faute avouée à demi pardonnée" comme dis le proverbe?

Par **Domil**, le **06/09/2010** à **01:43**

Vous êtes sortie du magasin sans que ça se voit, donc vous ne risquez rien. Ce n'était pas volontaire, ça arrive. Laissez tomber.

Par **ladywalk**, le **06/09/2010** à **02:11**

oui mais si il y a des caméras de surveillance?

Par **Domil**, le **06/09/2010** à **02:32**

Et bien elles montreront que vous ne l'avez pas fait exprès.

D'ailleurs, ne sachant pas que c'était là, vous avez du le perdre manipulant la poussette.

De toute façon, s'ils vous avaient vu, ils vous auraient interceptés en sortie de caisse.

Je ne sais pas quel âge à votre enfant, mais si ce non-événement vous met dans cet état, je vous conseille lors du passage en caisse, de fouiller la poussette autour de votre gosse et sous les fesses (ils ont de ces mains agiles pour attraper, ramener à eux et ensuite ils lâchent, ça tombe n'importe où, sur le côté, passe sous les fesses)

Par **ladywalk**, le **06/09/2010** à **02:49**

Désolé d'insister mais ils ont sûrement un état des stocks et ils verront bien qu'ils leurs manque du tissu et s'ils regardent des hypothétiques vidéos ben je l'aurais dans le baba!

Par **Domil**, le **06/09/2010** à **06:28**

Vous croyez vraiment qu'ils font perdre des heures pour un machin à 10 euros ? En plus, ils ne s'en rendront compte qu'au moment de l'inventaire (dans plusieurs mois peut-être) et les bandes ne sont pas conservées si longtemps (si tant qu'elles soient conservées). Sans compter que ce n'est pas parce qu'on vous voit le prendre en rayon que vous ne l'avez pas reposé à un autre moment.

On n'est pas encore dans un tel état policier, ça vient grâce à 53% d'abrutis français mais ce n'est pas encore le cas.

Par **miac**, le **06/09/2010** à **08:55**

bonjour

il n'ai nullement dans mon propos d'encourager au vol mais quand vous payez un produit 3€ de plus que ce qu'il est affiché parce que le code à barres n'est pas bon vous croyez que ça leur pose un problème

et pourtant si vous vérifiez votre ticket de caisse après chaque course vous verrez qu'il y a souvent se type d'erreurs .

pour votre cas vous n'avez absolument rien à craindre .

si vous avez un problème de conscience qui vous travail alors vous allez au magasin leur expliquer (ils vous donnerons une médaille pour votre honnêteté)je blague mais ils seront très surpris.

bonne journée